



**A PRECISER**

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

règles de prise en compte des absences aux épreuves

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance

autres remarques

--	--

**Validation du master 1 :**

Les étudiants de Médecine ou Pharmacie auront 16 ECTS capitalisés.

Il n'y a pas de compensation entre les semestres (1 module par semestre) : les étudiants doivent avoir au moins la moyenne à chaque semestre.

Les épreuves écrites de 2nde session pourront être remplacées par des épreuves orales si les enseignants le souhaitent.

**Règles relatives au stage :**

1) suite à la rédaction d'un mémoire et une soutenance orale, dans le laboratoire ou à l'université.

2) ou par la participation à une publication comme 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> auteur. L'étudiant devra fournir copie de la publication.

3) ou par une communication orale de niveau national ou international. L'étudiant devra fournir le résumé de la présentation et une attestation de présence.

Les étudiants auront, à leur demande, une attestation de réussite pour les UE qu'ils auront obtenues, ainsi que pour le stage lorsqu'il aura été validé.

**Règles de prise en compte des absences aux épreuves :**

Les absences justifiées ne donneront pas lieu à une épreuve de substitution.

**4 CAS POSSIBLES :**

**Hors ECI**

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI\*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

**\* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)